

# ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation  
de l'accréditation, de la sécurité et qualité  
des produits et services

## ILNAS-EN 50385:2002

### **Norme produit pour la démonstration de la conformité des stations de base radio et des stations terminales fixes pour les radiotélécommunications, aux**

Product standard to demonstrate the  
compliance of radio base stations and  
fixed terminal stations for wireless  
telecommunication systems with the

Produktnorm zur  
Konformitätsüberprüfung von Mobilfunk-  
Basisstationen und stationären  
Teilnehmergeräten für schnurlose

08/2002

0100110100101100100111  
010011010010110: 0101001101001011010011001111  
010011010010110



## Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN 50385:2002 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN 50385:2002.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

### **CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR**

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

Version française

**Norme produit pour la démonstration de la conformité  
des stations de base radio et des stations terminales fixes  
pour les radiotélécommunications,  
aux restrictions de base et aux niveaux de référence relatifs  
à l'exposition de l'homme aux champs électromagnétiques  
(110 MHz - 40 GHz) –  
Application au public en général**

Produktnorm zur Konformitätsüberprüfung  
von Mobilfunk-Basisstationen und  
stationären Teilnehmergeräten für  
schnurlose Telekommunikationsanlagen  
im Hinblick auf die Basisgrenz- und  
Referenzwerte bezüglich der Exposition  
von Personen gegenüber  
elektromagnetischen Feldern  
(110 MHz bis 40 GHz) –  
Allgemeinbevölkerung

Product standard to demonstrate the  
compliance of radio base stations and  
fixed terminal stations for wireless  
telecommunication systems with the  
basic restrictions or the reference levels  
related to human exposure to radio  
frequency electromagnetic fields  
(110 MHz - 40 GHz) –  
General public

La présente Norme européenne a été adoptée par le CENELEC le 2002-07-02. Les membres du CENELEC sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC qui définit les conditions dans lesquelles doit être attribué, sans modification, le statut de norme nationale à la Norme européenne.

Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Secrétariat Central ou auprès des membres du CENELEC.

La présente Norme européenne existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CENELEC dans sa langue nationale, et notifiée au Secrétariat Central, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CENELEC sont les comités électrotechniques nationaux des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Danemark, Espagne, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Suède et Suisse.

## CENELEC

Comité Européen de Normalisation Electrotechnique  
Europäisches Komitee für Elektrotechnische Normung  
European Committee for Electrotechnical Standardization

**Secrétariat Central: rue de Stassart 35, B - 1050 Bruxelles**

### **Avant-propos**

La présente Norme européenne a été préparée par le comité technique CENELEC TC 106X, Exposition aux champs électromagnétiques du corps humain.

Le texte du projet a été soumis à la procédure d'acceptation unique et a été approuvé par le CENELEC comme EN 50385 le 2002-07-02.

Les dates suivantes ont été fixées :

- date limite à laquelle la EN doit être mise en application  
au niveau national par publication d'une norme  
nationale identique ou par entérinement (dop) 2003-07-01
- date limite à laquelle les normes nationales  
conflictuelles doivent être annulées (dow) 2005-07-01

**Sommaire**

	Page
1	Domaine d'application..... 4
2	Références normatives ..... 4
3	Définitions ..... 4
4	Conditions de calcul et de mesure..... 6
5	Limites ..... 6
6	Évaluation des résultats et de détermination de la conformité ..... 6
7	Documentation ..... 7
	Annexe A (informative) Déclaration de conformité..... 8
	Annexe B (informative) Divergences A..... 9